

## BRETAGNE

### **Pontivy (56). Une association unique sera en charge des voies d'eau navigables bretonnes**

11 octobre 2010 à 16h14

La Bretagne historique (Bretagne augmentée de la Loire-Atlantique) compte 640 kilomètres de voies d'eau navigables. Auparavant gérées par les départements, ces voies d'eau appartiennent désormais au Conseil régional. C'est afin de les mettre en valeur et d'en assurer le bon fonctionnement que l'association Canaux de Bretagne a vu le jour aujourd'hui, à Pontivy.

**F**usion du Comité des canaux bretons et voies navigables de l'ouest avec l'Association des communes d'une rive à l'autre, cette nouvelle structure émane de la volonté de la Région de n'avoir qu'un seul interlocuteur sur le sujet.

"Canaux de Bretagne aura pour but de fédérer acteurs publics et privés autour de plusieurs thèmes, par exemple la valorisation touristique ou les activités de loisirs. Une de nos ambitions est de faire du canal de Nantes à Brest le coeur de la Bretagne", indiquait Kader Benferhat, président du Comité des canaux bretons.

L'association sera composée de quatre collèges : élus, associations, professionnels, et particuliers. Elle élit aujourd'hui son conseil d'administration, qui lui-même élira un président dans les semaines à venir. Si beaucoup se sont réjouis de cette création, certains ont tenu à prévenir tout gargarisme. "Un canal sans bateau, c'est comme une promenade de Toussaint tous les jours", a lancé un entrepreneur dinanais.

Tags : [canaux pontivy](#) [canaux de Bretagne](#)

